

Réf: Dossier 334859

Avis de constitution

SOCIETE « LOMANA DELICES ET CREATIONS »

Siège ABIDJAN COCODY CITE FAMILLE PRESTIGE 2,
Lot 44, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 29/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LOMANA DELICES ET CREATIONS

»

Objet : RESTAURATION(SERVICE TRAITEUR, RESTAURATION COLLECTIVE,LIVRAISON DE REPAS,CHEF A DOMICILE);PATISSERIE;GESTION DE CANTINES; ORGANISATION D'EVENEMENTS;DECORATION; PRODUCTION ET TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE (FRUITS,LEGUMES,EPICES ETC...);EPICERIE; ALIMENTATION;VENTE D'ARTICLE DIVERS (MATERIELS DE CUISINE,LINGE DE MAISON ETC....) ;DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE FAMILLE PRESTIGE 2,
Lot 44, Ilot 06

Dirigeant(s) Mme YAO AKOUA TAMIA RITA EMELINE EPSE YAPI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09000 du 05/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI